

Et pourtant elle tourne!

André Lavoie

Volume 20, Number 4, Fall 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/33324ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (print)

1923-3221 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Lavoie, A. (2002). Et pourtant elle tourne! *Ciné-Bulles*, 20(4), 2-3.

Et pourtant elle tourne!

Tout comme pour l'Office national du film du Canada ou Télé-Québec, des institutions culturelles que plusieurs aiment bien détester et qui doivent constamment justifier leur raison d'être, chacun semble avoir sa petite idée sur la Cinémathèque québécoise: ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour la rendre plus performante, plus accessible, moins élitiste, moins déficitaire, bref, résoudre la quadrature du cercle. Alors que la Cinémathèque fêtera ses 40 ans de bons et loyaux services en 2003¹ et que Robert Daudelin, son âme dirigeante depuis 1971, s'apprête à quitter ses fonctions en octobre prochain (lire l'entretien de Michel Coulombe à la page 34), pourquoi ne pas jouer à notre tour les gérants d'estrades pour tenter d'y voir un peu plus clair sur l'évolution d'un organisme essentiel non seulement au milieu cinématographique, mais à la collectivité québécoise dans son ensemble.

Au fil du temps et au gré des changements que subissaient les gouvernements comme le secteur culturel, la Cinémathèque s'est retrouvée très souvent dans une position d'extrême fragilité, longtemps ballottée d'un endroit à l'autre (du sous-sol du fondateur Guy-L. Côté au Bureau de surveillance du cinéma pour l'administration; de l'Université McGill à la Bibliothèque nationale pour les projections) et dont l'installation dans l'ancienne école Saint-Jacques sur le boulevard de Maisonneuve Est en avril 1982 n'allait pas la mettre à l'abri de tous les problèmes. Et certains iront jusqu'à dire qu'ils ne faisaient que commencer!

C'est sans doute dans la nature même de la Cinémathèque québécoise, et au fond de toutes les cinémathèques du monde, que de gérer l'impossible, de préserver ce que les frères Lumière jugeaient éphémère et sans avenir. Voilà un premier défi de taille, celui de la conservation de 30 000 films de tous âges, de toutes provenances et sur tous les supports inimaginables². Et comme toute bonne institution «nationale», ce qu'elle est depuis 1983, du moins selon les termes de la Loi du cinéma, elle se doit de conserver le cinéma d'ici. Mais des moyens trop modestes et une industrie longtemps abonnée aux méthodes à la fois anarchiques et archaïques l'empêchent, encore aujourd'hui, de se vanter de posséder des collections complètes... et en bon état.

Le mandat de conservation de la Cinémathèque demeure sa mission première et l'un des principaux casse-tête de ses administrateurs. Le fonctionnement de l'entrepôt situé à Boucherville nécessite un financement toujours plus important pour répondre aux exigences élevées de préservation de tous ces trésors; les budgets actuels de la Cinémathèque ne suffisent pas à payer la note. D'où la crise financière sans précédent à l'automne 2000 où l'on jonglait avec un déficit accumulé frisant les 652 000 \$. Ce n'était d'ailleurs pas la première du genre dans l'histoire de la Cinémathèque, aux prises avec des déficits récurrents depuis plusieurs années alors que l'institution faisait les manchettes au printemps 1998 avec un manque à gagner de 300 000 \$. Et la cruelle ironie a voulu que leur campagne de financement soit assombrie à l'époque par la mort de celui qui en coordonnait les efforts, Harold Greenberg. Quand on dit qu'un malheur n'arrive jamais seul...

Mais ces déboires prennent aussi leur source dans ce que l'on pourrait appeler les ambitions «pharaoniques» de la direction de la Cinémathèque, rêvant depuis toujours d'un grand musée du cinéma. On a cru atteindre le rêve, et celui-ci s'est transformé en cauchemar financier et organisationnel. En 1995, les volontés d'expansion de la Cinémathèque se sont heurtées à un barrage de difficultés politiques et financières, où s'entremêlaient la mauvaise foi de l'ancienne Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM), la valse des ministres de la Culture³, le désistement de l'Université du Québec à Montréal comme partenaire et «colocataire» des locaux agrandis, etc. Véritable série noire, saga interminable, où l'on parlait même de reloger l'institution si l'on n'arrivait pas à trouver le million de dollars manquant pour satisfaire la voracité de la CÉCM.

Deux ans et 15 millions de dollars plus tard, la «nouvelle» Cinémathèque ouvrait ses portes et en mettait, c'est le cas de le dire, plein la vue: deux lieux d'exposition, une petite salle consacrée à la vidéo, la salle Claude-Jutra revampée, un centre de documentation plus vaste, un restaurant, une

«[Guy-L.] Côté était alors au service de l'Office national du film. L'actuel conservateur de la Cinémathèque, Robert Daudelin, en parle comme d'un spécimen rare: "Il était fou de cinéma, dit-il. Toutes ses économies devaient passer à acheter des livres et des revues de cinéma dont il faisait une collection."»

«Selon Louise Beaudet, si [Henri] Langlois gardait ses films dans sa baignoire, [Guy-L.] Côté, lui, les gardait sous son lit.»

«"La collection d'affiches était sous mon lit — un lit double —, confirme le premier intéressé. Ma collection d'appareils était au-dessus de la porte d'entrée. Les maquettes de cinéma d'animation de Colin Low qui avaient fait notre univers étaient dans mon garage. La collection croissante de livres, de périodiques et de photos était dans la cave et elle s'est étendue dans le salon. On avait des livres dans la salle à dîner, dans le salon, sur les murs, dans les escaliers... Finalement, il nous a fallu déménager parce qu'il n'y avait plus de place."» (PERRAULT, Luc. «La Cinémathèque québécoise à 25 ans: le fruit de la passion et de la raison», *La Presse*, 22 octobre 1988)

1. Date officielle de fondation: 18 avril 1963.

2. «En 1999, ses collections comprennent quelque 30 000 films (dont 5 000 d'animation), 27 000 affiches, 555 300 photographies, 12 000 scénarios, 300 mètres linéaires de documents d'archives et de dessins d'animation et plus de 1 900 appareils de précinéma, de cinéma et de télévision. La Médiathèque compte parmi les bibliothèques spécialisées les plus importantes du monde dans son domaine avec ses 40 000 monographies, ses 3 000 titres de périodiques et ses 125 000 dossiers de presse.» Sous la direction de COULOMBE Michel et Marcel JEAN. *Le Dictionnaire du cinéma québécois*, troisième édition revue et augmentée, Montréal, Boréal, 1999. Tiré du texte de VÉRONNEAU, Pierre. «Cinémathèque québécoise», p. 139.

3. Après l'élection du Parti québécois en 1994, bien des ministres se sont succédés à la barre de la Culture: Marie Malavoy, Jacques Parizeau, Rita Dionne-Marsolais, Agnès Maltais...

boutique, sans compter trois séances par jour uniquement à la salle Claude-Jutra, bref, quelque chose s'approchant du grand rêve des fondateurs. Mais encore là, tout ce qui brille n'est pas or. Contrairement au Complexe Ex-Centris, bijou *high-tech* rapidement adopté par les Montréalais, la fréquentation n'a pas connu de hausse significative après la réouverture⁴.

La multiplication des espaces et des activités offertes à la Cinémathèque québécoise allait vite devenir son talon d'Achille, alors qu'il faut ajouter à tout cela l'élargissement de son mandat de conservation au secteur télévision. Autant de défis à relever, de commandes à respecter, qui n'ont fait qu'aggraver une situation déjà précaire. Car la machine rutilante camoufle une réalité plus douloureuse qui échappe sans doute au cinéphile de passage mais pas à tous ceux que le sort et le rayonnement de l'organisme inquiètent.

La triste réalité, ce sont des budgets d'acquisition réduits à des montants ridicules — quand ce n'est pas parfois à zéro en ce qui concerne les films, alors que les dons prennent une importance démesurée — ne permettant pas d'enrichir des collections longtemps considérées comme prestigieuses et exhaustives. C'était d'ailleurs le cas des ressources documentaires de la Médiathèque Guy-L.-Côté où l'on ne peut se permettre, depuis trop longtemps déjà, d'acquiescer toutes les publications sur le cinéma, réussissant à maintenir péniblement les abonnements aux périodiques. Il a également fallu renoncer à la conception et au renouvellement d'expositions temporaires mises sur pied par le personnel de l'institution, pourtant le mandat premier de tout « musée » qui se respecte.

Aurait-on vu trop grand? D'un point de vue extérieur, on a l'impression d'assister à la triste répétition de ces fâcheux épisodes créés de toutes pièces par nos bons gouvernements, plus entichés par le béton (cela fait de belles photos) que les visions à long terme (ce qui ne semble pas intéresser le bon peuple et, c'est bien connu, ne rapporte aucun vote). De l'argent est gracieusement dispersé dans le paysage culturel pour revitaliser musées et théâtres, mais on se fait tirer l'oreille lorsque vient le moment de payer les frais de gestion au quotidien. La Cinémathèque a été en partie victime de cette obsession vertigineuse des grandeurs.

Il serait malvenu de rejeter uniquement la faute aux politiciens et aux fonctionnaires qui supposément ne comprennent rien, surtout quand la chose nous arrange. La Cinémathèque doit composer avec une série de décisions déplorables et ne s'en prendre qu'à elle-même, par exemple l'impossibilité de diffuser autre chose que du format film à la salle Claude-Jutra. Quand on songe aux manifestations cinématographiques que la Cinémathèque accueille et l'explosion de la production en vidéo, sans compter celle en format numérique... Oui, la salle Fernand-Seguin existe, mais pour y tenir des événements rassembleurs, on repassera.

De plus, craignait-on de susciter un trop grand engouement du public? Avec une architecture d'une froideur certaine; un resto où pendant trop longtemps les clients avaient la nette impression de déranger les propriétaires qui, Dieu merci, ont cédé leur place; une boutique qui demeure toujours le secret le mieux gardé en ville, il faut avoir la foi pour s'y sentir chez soi. Autant de raisons qui ont fait dire à plusieurs qu'il valait mieux s'attarder ailleurs qu'à la Cinémathèque pour causer cinéma.

Le départ de Robert Daudelin marque la fin d'un règne qui a connu ses heures de gloire et ses jours sombres, ces derniers revenant plus souvent qu'à leur tour au cours des dernières années. Un changement de garde est plus que nécessaire, non pas pour faire dévier le mandat de l'institution, plus essentiel que jamais en cette époque si oublieuse, mais pour l'adapter aux réalités d'aujourd'hui alors que la cinéphilie a changé de visage au point de ne plus être reconnaissable. Il est permis de pleurer cet état de fait, mais pas de se croiser les bras en parlant du bon vieux temps... Le remplaçant à la barre de la Cinémathèque québécoise aura à relever de nombreux défis, le premier étant de trouver des solutions en vue de consolider et d'augmenter les budgets de fonctionnement. Et un bon moyen pour le faire, c'est de mettre le public à contribution, de faire en sorte qu'il s'approprie davantage le lieu, qu'il s'y sente le bienvenu, qu'il ait le goût d'y revenir, bref, qu'il ne puisse plus s'en passer. Devant les politiciens, le « dossier » devient ainsi plus facile à défendre car derrière chaque spectateur se cache toujours un électeur... Et si un ancien premier ministre du Québec s'intéresse à autre chose qu'à l'humour et à aider ses petits copains, la Cinémathèque sera sûrement prête à considérer toutes les propositions!

Il faut à tout prix perpétuer ce miracle de maintenir et de développer une institution prestigieuse, parfois mal aimée ou mal comprise, dont les difficultés ne font pas les manchettes des bulletins de nouvelles. De pouvoir dire, devant l'adversité ou l'indifférence: et pourtant elle tourne, la Cinémathèque. ■

4. «[...] des estimations trop optimistes avaient fait présumer un meilleur achalandage devant les écrans, mais surtout devant les expositions où le public s'est fait décidément clairsemé. La Cinémathèque avait estimé que 25 000 personnes défileraient devant les expositions. Elles furent 14 000. À la salle Fernand-Seguin, consacrée à la programmation télé, les 25 spectateurs escomptés par séance furent 21. Devant l'écran cinéma Claude-Jutra, les 60 spectateurs attendus se chiffrèrent à 55.» TREMBLAY, Odile. «Période houleuse à la Cinémathèque», *Le Devoir*, 8 avril 1998.

« Cette différence d'attitude, [Robert] Daudelin l'attribue à une évolution logique. "Il faut comprendre qu'à l'époque où la Cinémathèque a été créée, il n'y avait pas beaucoup de lieux, à Montréal, où l'on pouvait voir autre chose que des films français ou américains. Dans ce contexte-là, la Cinémathèque avait forcément l'air d'une 'chapelle' pour initiés ou pour convertis récents. Et ça, ça nous a collé aux fesses pour un bout de temps. Il suffisait qu'on fasse une semaine du cinéma bulgare pour que ça refasse surface... Pendant dix ans, la blague, c'était de dire: 'Ah, j'étais à la Cinémathèque voir un film bulgare!' Mais les gens ne réalisaient pas que nous-mêmes, on se disait ça à l'interne! En faisant les bilans de programmation, c'était toujours l'exemple limite. Mais on l'utilisait en disant: 'C'est aussi notre job de faire ça'. Parce que tu peux pas montrer Citizen Kane ou les Enfants du paradis deux fois par mois. C'est pas ça notre fonction... »

(PRIVET, Georges. « Coup de balai: Robert Daudelin, défi de la Cinémathèque », Voir, 27 mars 1997, p. 36)